

# **Résolution adoptée par la Journée syndicale le 27 septembre 2008**

Résolution adoptée à l'unanimité par les 208 délégués présents

## **Résolution**

### **Maintenir le pouvoir d'achat! Réinstaller le mécanisme de l'indexation!**

La Journée syndicale de l'OGBL-ACAL, siégeant le 27 septembre 2008 au centre Culturel à Sandweiler, adopte la résolution suivante :

#### **Halte à la perte du pouvoir d'achat !**

- L'OGBL-ACAL soutient la position du comité national de OGBL concernant la question de l'indexation des salaires et pensions. Le maintien des modulations de l'index continue à affaiblir le pouvoir d'achat. L'OGBL-ACAL veut obtenir de la clarté avant les élections parlementaires et revendique la réintégration intégrale du système de l'indexation à partir du 1er janvier 2009.

#### **Revendications salariales justifiées dans le secteur de bus**

- Après le renouvellement du contrat RGTR, l'OGBL-ACAL revendique une augmentation salariale sensible pour les travailleurs du secteur des bus privés. Dans ce contexte, la revendication d'un 13e mois pour les salariés est justifiée.
- Ensemble avec une douzaine d'organisations syndicales européennes, OGBL-ACAL s'oppose catégoriquement à une réintégration de l'ancienne règles des 12 jours pour le secteur du tourisme, tel qu'il est revendiqué par la fédération patronale internationale IRU. Une conduite continue de 12 jours met en cause la sécurité routière et ne permet pas aux chauffeurs de bus de mener une vie privée et familiale. L'OGBL-ACAL lance un appel au ministre des transports de soutenir la revendication syndicale en vue que la réglementation européenne actuellement en vigueur, prévoyant 6 jours de conduite continue, soit maintenue.

#### **Lutter efficacement contre la délocalisation et le dumping social**

- L'OGBL-ACAL revendique une lutte plus efficace contre le dumping social. Le fait que davantage de sociétés luxembourgeoises se délocalisent dans les Etat de l'Europe de l'Est pour retourner, ensuite, avec des équipages à bas salaire, sur le marché luxembourgeois est inacceptable. Dans ce contexte, l'OGBL-ACAL demande une législation plus claire, aussi bien au plan national qu'au niveau européen.
- Dans le cadre du renouvellement de la convention collective, l'OGBL-ACAL revendique une augmentation salariale sensible en vue de compenser la perte du pouvoir d'achat.

#### **Contre une libéralisation non contrôlée dans le secteur des taxis**

- L'OGBL-ACAL soutient les réflexions du Ministre des Transports de vouloir moderniser la législation des taxis. Or, il se prononce clairement contre une libéralisation non contrôlée du secteur. L'OGBL-ACAL déplore que les discussions actuelles se concentrent trop au prix d'une course de taxi alors que d'autres problèmes ne sont toujours pas résolus, comme par exemple : les agressions, le travail au noir, la concurrence déloyale, les conditions d'hygiène aux emplacements de taxis, le non-respect de la convention collective.

**Le 12 novembre : votez liste 1 !**

- L'OGBL-ACAL lance un appel à tous les travailleurs du transport de voter pour les candidats de l'OGBL aussi bien lors des élections des délégations du personnel que lors des élections pour la Chambre des Salariés.